



De gauche à droite: Yves Bourquin, président du conseil synodal de l'Eglise réformée évangélique du canton de Neuchâtel, Nassouh Toutoungi, curé de l'Eglise catholique-chrétienne et Emmanuel Raffner, président de la Fédération catholique romaine. NICOLAS WILLEMIN

Campagne commune des trois Eglises pour récolter des fonds

PAR NICOLAS.WILLEMIN@ARCINFO.CH

«Il faut sortir des clichés et des idées toutes faites», explique Nassouh Toutoungi, curé de l'Eglise catholique-chrétienne (ECC). «Nos trois Eglises n'ont pas que des activités strictement religieuses dans le canton. Elles assument un important rôle d'accompagnement au sein de la société neuchâteloise.» Les trois Eglises neuchâteloises reconnues par l'Etat (réformée, catholique romaine et catholique-chrétienne) lancent ensemble une grande campagne de communication pour tenter de convaincre les contribuables neuchâtelois d'une part de verser leur contribution ecclésiastique, mais aussi de cocher une des trois confessions pour recevoir le bulletin de versement de l'Etat.

8700 contributeurs en 2022

Dans le canton de Neuchâtel, la contribution ecclésiastique est récoltée par l'Etat et correspond à 11% de l'impôt cantonal. Elle est adressée chaque année à ceux qui ont indiqué, sur leur déclaration d'impôt, une des trois confessions reconnues par la Constitu-

tion cantonale. Mais son versement est laissé à l'appréciation du citoyen. L'an dernier, environ un quart des contribuables neuchâtelois, soit 34 000 personnes ont reçu le bulletin de versement des services de l'Etat pour la contribution ecclésiastique. Et 8700 d'entre eux ont versé quelque chose. A noter que la moitié des payeurs ont réglé l'entier de la somme suggérée, alors que l'on peut choisir librement le montant que l'on va verser à son Eglise.

«Un certain nombre de personnes estiment que le montant demandé est trop important et ils ne versent rien», relève le président de la Fédération catholique romaine, Emmanuel Raffner. «On peut comprendre que le montant proposé est peut-être trop élevé pour certains d'entre eux, mais nous aimerions que ceux-là versent quand même une partie de la somme. Ce serait déjà bien.» Les revenus de la contribution ecclésiastique pour les trois confessions ont représenté 4,3 millions de francs en 2022 pour les personnes physiques (particuliers). Pour les personnes

morales (entreprises), également sollicitées pour verser une obole aux Eglises, la somme récoltée a atteint 1,1 million. Ces montants ne cessent de diminuer au fil des ans.

Eglises et justice sociale

La campagne de communication des trois Eglises met en avant le mot «juste». Président du conseil synodal de l'Eglise réformée évangélique (Eren), Yves Bourquin explique que derrière ce mot, il y a l'idée de justice sociale. «Nous offrons des services d'écoute pour les plus fragilisés, dans les EMS, les prisons, les hôpitaux, les centres d'asile mais aussi dans la rue», relève-t-il. «Nous allons là où les autres ne vont pas ou ne peuvent pas aller. Ces services sont gratuits et nous souhaitons qu'ils le restent.»

Les responsables des trois Eglises ne cachent pas que le but de leur campagne de communication est aussi de se rapprocher des personnes qui se sentent éloignées des Eglises et de susciter l'intérêt des jeunes familles pour leurs actions.

LA CHAUX-DE-FONDS

L'hôpital accueille deux pédiatres

Lundi 1er mai, deux nouvelles pédiatres entreront en fonction au Réseau hospitalier neuchâtelois, sur le site de La Chaux-de-Fonds. Les docteurs **Florence Bianchi-Decotignie** (à gauche) et **Céline Callias** sont toutes les deux diplômées de la faculté de médecine de Lausanne. Elles intégreront le service de pédiatrie du RHNE en tant que médecins hospitaliers, avec un taux de travail de respectivement 60% et 80%, peut-on lire dans un communiqué diffusé hier. Ces nouvelles arrivées permettront de «renforcer les consultations spécialisées», voire «d'assurer la mission de pédiatre traitant si aucune autre solution n'est possible auprès des pédiatres installés». Une bonne nouvelle pour les Montagnes neuchâteloises, qui souffrent d'une pénurie de médecins généralistes et pédiatres. **EDE**



LE LOCLE

La dernière séance de Denis de la Reussille

Séquence émotion, à la fin de la séance du Conseil général du Locle, ce mercredi 26 avril. C'était en effet la dernière séance de Denis de la Reussille, figure du Parti ouvrier et populaire (POP) et de la gauche radicale.

Une ultime séance de Conseil général pour le popiste, sa 245e précisément, a compté la chancellerie, après 27 ans à l'exécutif, dont plus de 16 ans en tant que président de la Ville.

«Bien que cela m'ait donné quelques cheveux blancs, j'estime avoir eu beaucoup de chance d'avoir le soutien de la population et de mon parti. Mis à part quelques petits accrochages, j'ai toujours eu des discussions constructives. Entre êtres humains, on peut travailler ensemble avec des divergences, mais en recherchant le bien commun», a-t-il conclu. Dans son discours d'adieu, le chef de la section POP du Locle, Jean-Marie Rotzer, a salué l'engagement de cet homme «proche de la population. Le fait qu'il n'a jamais passé son permis de conduire et qu'il se déplace à pied a fait qu'il a toujours pu entendre et dialoguer avec la population. Il incarnait la politique de proximité et a toujours conservé sa capacité d'indignation intacte.»

Né à La Chaux-de-Fonds en 1960, le popiste était arrivé dans la Mère-Commune en tant que footballeur au FC Le Locle. C'est donc avec un maillot du club, offert par son groupe politique, qu'il a quitté l'hôtel de ville mercredi soir. Il a également reçu un pull du HCC, ainsi qu'une gourde au logo du POP, pour «ne jamais oublier d'épancher ta soif de justice». **SYB**



Arrivé comme footballeur au FC Le Locle, Denis de la Reussille a quitté l'hôtel de ville avec un maillot du club. SYLVIE BALMER

3

Bboys de la Groove Academy de Neuchâtel se sont qualifiés pour la finale suisse du Red Bull BC One Cypher, la plus grande compétition de breaking au monde, qui réunira les 16 meilleurs Bboys de Suisse le 20 mai prochain à Zurich (Halle 622). Flow Rock, Lotus et Smile (de leurs noms d'artistes) tenteront d'y décrocher leur qualification pour la finale mondiale. Celle-ci aura lieu le 21 octobre à Paris, dans le mythique stade de tennis de Roland-Garros, une année avant la tenue des Jeux olympiques 2024, qui accueilleront des compétitions de breaking pour la première fois dans l'histoire des JO.

PUBLICITÉ

GARAGE-CARROSSERIE JEANNERET 2037 Montmollin 032 731 20 20

TOYOTA YARIS CROSS 1.5 HYBRID Spécialiste Toyota

Egalement en traction intégrale Véhicule de prêt gratuit

L'image



CLAUDE HUGUENIN

Et si l'on protégeait les martinets, qui sont de moins en moins nombreux? C'est la mission que se sont donnée des élèves du collège des Vernes, à Colombier. Deux classes de 7e ont construit 41 nichoirs pour ces oiseaux qui migreront dans le canton depuis l'Afrique prochainement. L'association Nos oiseaux est à l'origine du projet. Son initiateur, Claude Huguenin, explique que «cette espèce niche souvent sous les tuiles, mais nos bâtiments sont de moins en moins adaptés à elle». Les élèves ont pu assister à l'installation sur la façade du collège ce mercredi 26 avril. **EDE**